



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 173-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.371

Déposée le : 12.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Walpoth (Bern, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Chancellerie d'État
Classification : Non classifié

Cumul, panachage, apparentements : voter est parfois complexe

Selon l'Office fédéral de la statistique, il y a en Suisse plusieurs centaines de milliers d'ayants droit au vote qui ne votent pas ou dont le bulletin est nul. Parmi ces personnes, on trouve une majorité de personnes naturalisées, mais aussi des personnes d'origine suisse.

Lors de l'élection du Parlement 2019, par exemple, la participation des Suissesses et Suisses naturalisés se situait près de 20 points de pourcentage en deçà de la moyenne. Dans le même temps, le nombre de bulletins électoraux nuls était toujours aussi élevé : lors de l'élection du Conseil national, il représentait près de 3,5 % des suffrages exprimés.

Cumul, panachage, apparentements, délais, lignes vierges : voter est complexe. Quiconque ne comprend pas les règles s'abstient de voter ou commet des erreurs. Pour que la démocratie existe, il faut non seulement des droits, mais aussi que ceux-ci soient accessibles, à toutes et à tous.

La réintroduction d'un module d'éducation civique obligatoire dans les écoles est discutée, afin que toutes les adolescentes et tous les adolescents aient accès à notre système politique.

Il faut en outre, pour les Suissesses et Suisses naturalisés, une formation politique de base qui soit compréhensible et facile d'accès. L'idée serait de proposer un cours facultatif après la naturalisation, qui soit encouragé par les autorités.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de bulletins de vote nuls a-t-on dénombré lors de la dernière élection du Grand Conseil et lors des dernières votations dans le canton de Berne ? Existe-t-il des données

sur l'origine des ayants droit au vote (origine suisse ou naturalisation), sur leur âge, leur niveau de formation et leur sexe ?

2. Que sait le Conseil-exécutif sur le taux de participation aux votes et aux élections des Suissesses et Suisses naturalisés par rapport aux Suissesses et Suisses de naissance ?
3. Quelles offres de formation politique existe-t-il actuellement pour les personnes naturalisées ?
4. Est-il prévu de réintroduire un cours obligatoire d'éducation à la citoyenneté dans les écoles ?
5. Le Conseil-exécutif estime-t-il que la promotion d'offres telles que des cours d'éducation civique après la naturalisation recèle un potentiel en matière de renforcement de la participation démocratique ?
6. Quelles mesures le Conseil-exécutif propose-t-il pour faire diminuer le nombre élevé de suffrages nuls et pour améliorer l'égalité des chances démocratiques ?

Destinataire

– Grand Conseil